

RÉSIDENCE DE CRÉATION ARTISTIQUE ET PLASTIQUE

APPEL A CANDIDATURES

« Les Performances »

FASSIL 2025

Festival Arts Sciences
Sociétés de l'INSA Lyon



CALENDRIER SUR L'ANNÉE 2025

05 mai - Clôture de l'appel à candidature

15 juin - Annonce des lauréats

Première semaine de septembre - Deux demi-journées d'intervention autour de la performance

Septembre à Octobre - Animation d'ateliers plastiques à destination des étudiant·es et membres du personnel

Avant le 29 octobre - Peinture de la fresque

Entre le 29 octobre et le 6 novembre - Installation de l'exposition

Mi-décembre - Fin de la résidence

CADRE DE LA RÉSIDENCE

Le Festival Arts Sciences et Sociétés de l'INSA Lyon (FASSIL) porte une programmation collective grâce à l'investissement de nombreux membres de la communauté insalienne. C'est est un espace collectif, de questionnements et de débats portés par la dimension artistique autour d'une thématique. Une programmation d'expositions, de spectacles, de concerts et de conférences maille le campus de la Doua pendant 2 mois. Pour cette seconde édition en 2025, le thème choisi est « Les Performances ». Dans ce cadre, une résidence est proposée entre septembre et décembre 2025 pour porter un regard singulier sur le thème, en intégrant les spécificités de l'établissement (école d'ingénieurs, enseignement scientifique) et du campus (histoire, rénovation récente et en cours).

La présence sur le campus est attendue pour les temps d'ateliers et de réalisation de l'exposition et de la fresque. Du temps devra être réservé pour rencontrer les acteurs internes.

ACTIONS À MENER

- **Définir l'identité graphique du festival.** L'artiste sélectionné·e devra proposer un visuel phare pour incarner la thématique « Les Performances ». Il/elle devra aussi être en capacité de proposer des déclinaisons de ce visuel. Cet élément graphique peut être une création intégrale ou une œuvre déjà existante.
- **Créer une exposition à la galerie des Humanités.** Visible sur tout le festival (du 6 novembre au 17 décembre 2025), ce projet devra réunir les œuvres de l'artiste sélectionné·e, les créations collectives portées par l'artiste ainsi que les œuvres créées pendant la résidence par toutes les parties. L'exposition rassemble des travaux d'étudiant·e-s et de l'artiste. La scénographie sera pensée pour faire dialoguer les œuvres.
- **Créer une fresque sur un bâtiment à l'extérieur.** Elle devra s'inclure dans la thématique et raconter une partie du festival ou faire référence à des temps forts du festival. Cette dernière sera faite sur bâche tendue et fera la dimension suivante : *Longueur 5m et 3m de haut.*
- **Animer des ateliers de création participative à destination des étudiant·e-s et membres du personnel.** Il conviendra de participer à une semaine d'atelier avec la section Arts-Plastiques-études et d'animer 5 ateliers étudiant·es/membres du personnel au cours du semestre en vue de réaliser l'exposition. (deux demi-journées et 10 ateliers de 2h).

Le travail attendu est aussi à organiser en autonomie, tant dans la définition des besoins techniques et artistiques que dans l'animation des ateliers.

PROPOSER UN PROJET

MOYENS MIS À DISPOSITION

Le Pôle Arts et Cultures de l'INSA Lyon s'engage à mettre à disposition de l'artiste :

- Des moyens matériels et financiers nécessaires à la réalisation de son projet et décrits dans l'appel à candidature,
- Un accompagnement humain et technique personnalisé durant la durée de la résidence,
- Une valorisation du travail de l'artiste via les réseaux de communication et auprès de partenaires de l'INSA Lyon.

MOYENS FINANCIERS

- Rémunération de l'artiste pour les ateliers, l'univers graphique et la création de l'exposition : 4000 €
- Participation aux achats de fournitures et matériel : 2000 € maximum
- Rémunération pour la fourniture : 2000 €
- Participation aux frais (transport et logement) : 500 € maximum sur facture

Les montants indiqués sont TTC

MODALITÉS DE COLLABORATION

La résidence fait l'objet d'une convention de résidence signée entre l'artiste et l'INSA Lyon. Les œuvres réalisées par les participant-es restent la propriété de l'INSA (Semaine d'ateliers Arts-Plastiques-études) ou des participant-es (ateliers étudiant-es & personnels). L'artiste peut les utiliser pour sa communication ou ses autres projets sur le temps de la résidence. L'utilisation des œuvres au delà devra faire l'objet d'un avenant à la convention avec accord des participant-es. Les œuvres réalisées par l'artiste pendant la résidence et celles réalisées par l'artiste en dehors du cadre de la résidence resteront sa propriété. Néanmoins l'artiste devra mobiliser des œuvres réalisées dans et hors résidence durant le temps de l'exposition. La fresque sera la propriété de l'INSA.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

La résidence FASSIL 2025 est ouverte aux artistes professionnel-e-s bénéficiant d'un numéro de SIRET. Les candidat-e-s peuvent postuler sans condition de nationalité et sans restriction d'âge. Tous types de pratiques artistiques relevant des arts plastiques sont acceptées.

Pour candidater, les artistes doivent envoyer un dossier artistique incluant :

- **un portfolio significatif** des 3 dernières années, contenant un maximum de 15 pages et des photos d'œuvres légendées (Dossier de 10Mo max. au format PDF)
- **une biographie de 400 caractères** espaces compris présentant la démarche artistique (Dossier de 1Mo max. au format PDF)
- **un curriculum vitae artistique**
- **une note d'intention** pour le projet d'exposition et de fresque (Dossier de 1Mo max. au format PDF)
- **compléter le questionnaire en ligne**

<https://framaforms.org/residence-de-creation-artistique-et-plastique-fassil-2025-1744723985>

Le dossier de candidature sera envoyé via le formulaire (nom_ prénom_portfolio.zip par exemple). Tout dossier incomplet sera considéré comme non recevable et ne sera pas étudié par le comité de sélection. Pour toute demande d'informations, merci de nous écrire via l'adresse e-mail : **culture@insa-lyon.fr** et d'intituler l'e-mail « Résidence FASSIL 2025 ».

